Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le 11/07/2024

ID: 013-211300371-20240709-2024_39_DGS-AR

2024 362

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement d'Aix en Provence

EXTRAIT du REGISTRE des ARRETES du MAIRE

COMMUNE DE LA FARE LES OLIVIERS

13580

2024 39 DGS

REMPLACEMENT DU MAIRE DANS LA PLENITUDE DE SES FONCTIONS

Le Maire de la commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu l'article L 2122.17 du code général des collectivités territoriales indiquant qu'en cas d'absence le Maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint dans l'ordre des nominations du tableau,

Vu l'absence de Monsieur le Maire du 23 au 25 août 2024 inclus.

ARRETE

<u>Article 1</u>: Monsieur le Maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions et suivant l'ordre de nomination du tableau, par Monsieur Yves LOMBARDO, Adjoint transports, aux affaires militaires et à la sécurité, du 23 au 25 août 2024 inclus.

<u>Article 2</u>: Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes tenus par le secrétariat général, publié et notifié aux intéressés.

<u>Article 3</u>: Sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise : Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur Yves LOMBARDO.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 9 juillet 2024.

